

1635, le zèle des citoyens à suivre les exercices religieux, engagèrent Champlain à convertir l'humble chapelle de bois en une petite église. Il la fit agrandir de moitié ou environ, et à partir de ce jour-là, les offices commencèrent à revêtir un caractère de solennité inconnu jusqu'alors. Tous les dimanches un Jésuite y célébrait la grand'messe, et les chefs de famille y faisaient l'offrande du pain bénit, à tour de rôle. Un Père expliquait le catéchisme, l'après-midi, après les vêpres. Les Français assistaient régulièrement à ces offices, ainsi qu'aux instructions, dans le but de se perfectionner dans la foi et de donner le bon exemple à leurs enfants.

Le Père Charles Lalement fut le premier Jésuite qui résida au presbytère de la haute-ville, et c'est lui qui se mit à la tête du mouvement religieux. Le Père de Quen lui succéda, et il sut conserver la tradition, en donnant aux exercices du culte une splendeur vraiment attrayante : "Je confesse ingénument, écrivait le Père Le Jeune, que mon cœur s'attendrit la première fois que j'assistai à ce divin service, voyant nos Français tous réjouis d'entendre chanter hautement et publiquement les louanges du grand Dieu, au milieu d'un peuple barbare, voyant de petits enfants parler le langage chrétien en un autre monde. Il me semblait qu'une Eglise bien réglée où Dieu est servi avec amour et respect, avait traversé la mer, ou que je me trouvais tout d'un coup dans notre France, après avoir passé quelques années au pays des sauvages. Ce qui nous est commun en l'ancienne France, et qui ne touche que les âmes les mieux disposées, nous réjouit jusqu'au fond du cœur dans nos petites églises bâties de bois étranger".

Le vœu de Champlain semblait accompli, lorsqu'il mourut le 25 décembre 1635. Avant que de rendre son âme à Dieu, il légua par testament à la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance tout son mobilier et trois mille livres placées dans les fonds de la Compagnie de la Nouvelle-France, dont il faisait partie ; neuf cents livres qu'il avait risquées dans la Compagnie particulière formée au sein de la grande Compagnie, et enfin quatre cents livres prises sur sa cassette privée (1). C'était toute la fortune de notre premier gouverneur. Ce testament fut contesté et cassé. De sorte que Notre-Dame-de-Recouvrance n'héritait que d'une somme de neuf cents livres, produit de la vente du mobilier, qui fut consacré à l'achat d'un ostensor, et d'un calice en vermeil, avec un bassin et des burettes (2).

Notre-Dame-de-Recouvrance recevait entre temps des cadeaux destinés à son embellissement intérieur. Duplessis-Bochart donna deux tableaux en

(1)—Nous lisons dans le *Catalogue des Bienfaiteurs de Notre-Dame-de-Recouvrance*, dont l'original se conserve aux archives du Séminaire de Québec, que Champlain fit d'autres petits legs à sa chapelle : "Item un grand coffre de bois ; item quelques serviettes ; item environ deux douzaines de serviettes ; item un petit coffre garni de peintures qui a été vendu 16 livres."

(2)—Archives du Séminaire de Québec ; manuscrit de 1645.